# St Georges

Bulletin mensuel de la Municipalité de Saint-Georges-de-Reneins

COVID-19 : RESTEZ CHEZ VOUS !

**Résultat de élections du 15 mars 2020.**

**Les élus pour liste « UNIS POUR SAINT GEORGES » sont** :

Patrick BAGHDASSARIAN, Blandine MONFRAY, Bernard GROSBOST, Jocelyne NARBOUX, Laurent SERVIGNE, Blandine PAGNON, Franck JOLY, Florence FARINET, Michel PIRET, Françoise BRANCHE, Christian DUGELAY, Michelle PETETIN, Matthieu MONFRAY, Julie LAFLEUR, Maurice DIDIER, Nicole CANQUE, Sébastien MEUNIER, Olivia DEBATY, Franck SILANO, Sylvie FRANCILLARD, Dominique ROBERT, Cindy RICOBONO, Hervé CHERPEAU, Marie CHATELARD.

**Les élus pour la liste « DEMAIN...AUTREMENT » sont** :

Bruno LACONDEMINE, Sandra DORIER, Jean Christophe DECAVELE.

Le conseil municipal de mise en place, des votes du maire et des adjoints, prévu le 21 mars, est décalé à une date ultérieure.

Les mandats des élus en cours continuent jusqu'à ce prochain conseil.

## Inscriptions pour les écoles 2020-2021

*Les inscriptions de vos enfants, dans les écoles maternelle et élémentaire de la commune, initialement prévues les 16 et 17 avril 2020 sont différées.*

*Dans l'attente de nouvelles dates, dès la réouverture des écoles, sachez que :*

- *Tout sera fait à temps pour l'année prochaine.*
- *Aucune date n'est imposée, il s'agit d'une organisation interne.*
- *Tout élève pourra être inscrit quoi qu'il en soit.*

La période difficile que nous traversons doit nous rappeler les priorités de notre existence.

La vie étant le bien le plus précieux, nous devons nous attacher à la préserver et pour cela mettre toutes les chances de notre côté.

C'est le sens des préconisations sanitaires précisées par les services de l'état et que nous reprenons plus loin *(ici et là dans nos communications.*

Ces consignes sont importantes, mais ne seraient pas suffisantes, si nous n'étions pas encadrés, conseillés, soignés par les services de santé qui manifestent en cette période un dévouement exemplaire en s'exposant individuellement et en prenant le maximum de risques pour NOTRE SANTE.

Les mots sont faibles pour exprimer la gratitude que nous devons leur témoigner et dont nous devront conserver la mémoire.

Il ne faut pas oublier dans cette communion de reconnaissance, les pompiers, les gendarmes, tous les professionnels, entreprises, salariés, employés communaux qui poursuivent leurs activités pour nous fournir les biens de premières nécessité, les agriculteurs, maraîchers, commerçants, entreprises, salariés de grandes surfaces qui continuent à nous approvisionner pour nos subsistances. Les Reneimoises et les Reneimois à l'unisson vous disent : **MERCI**

Patrick Baghdassarian - Maire

Mairie de Saint-Georges de Reneins - Parc Montchervet - 69830 - tel: 04 74 67 61 45 - email: mairie@saintgeorgesdereneins.fr

Site : www.saintgeorgesdereneins.fr - Ouverture au public du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h 30 sauf vendredi 17h et permanence le samedi matin de 10h à 12h -

Reproduction interdite sans autorisation de Monsieur le Maire. Ne pas jeter sur la voie publique

## MEMO
### Ventes au village

**COVID-19 : Aucune vente de prévue.**

**La mairie est fermée au public pendant la période de confinement.**

**Numéros d'urgence uniquement :**

**L'agent de mairie : 06.60.02.54.00**

**Le Maire : 06.30.70.50.79**

**Ouverture du parc** tous jours de 8h à 19h sauf le week-end.

Le week-end, pendant la période du confinement, le parc est fermé du vendredi 19h au lundi 8h.

**Le marché** du samedi matin sur la place de l'Eglise et le stand situé BD EMILE GUYOT, le jeudi matin, sont ouverts au public avec le respect des barrières sanitaires en vigueurs.

**RECENCEMENT MILITAIRE**

**Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).**

**Pour les recensement, le jeune doit venir en mairie avec sa carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.**

Pour suivre l'actualité de la commune, rejoignez-nous sur

**FACEBOOK** : « Mairie St Georges de Reneins »

**PROCHAIN Conseil Municipal ouvert au public**

Reporté jusqu'à une nouvelle date

### Le saviez-vous ?

**La fête du poisson d'avril trouve son origine dans l'antiquité :**

Le 1er avril tombant 12 jours après l'équinoxe de printemps et il est donc fort possible que cette fête trouve son origine dans l'antiquité. Une journée était effectivement consacrée au Dieu du rire dans l'ancienne Grèce. Cette journée était consacrée aux farces, aux fous et à l'inversion des rôles comme pendant le Carnaval. Cette tradition a été reprise par les romains avec la déesse Aphrodite.

Cette explication est la plus probable si l'on prend en compte les fêtes équivalentes dans le reste de l'Europe et dans le monde.

## Infos Associations

**COVID-19 : Toutes les animations sont annulées ou reportées jusqu'à nouvel ordre.**

**UCA**

N'hésitez pas à consulter le site de l'association pour connaitre tous les membres ouverts pendant cette période de confinement.

**UNC : VOYAGE 2020**

L'association organise le 21 mai 2020 une journée gourmande sur le GRANGENT (lac dans la Loire) : seulement 39 places possibles.

Infos et inscriptions **: 04.26.74.62.73** ou **jean-claude.gaillard56@sfr.fr**

**Suivant l'état du confinement bien sûr !**

**RAMASSAGE DECHETS**

**Rappel pour la sortie des bacs et sacs jaunes**

**A partir de 17h00 la veille et rentrer les bacs le plus tôt possible**

**Saint-Georges sauf Blaceret et Nuits:**

**Déchets ménagers:**

Vendredi 3, 10, 17, et 24 avril

**Déchets recyclables:**

Mercredi 8 et 22 avril

**Saint-Georges secteur Nuits:**

**Déchets ménagers:**

Lundi 6, 13, 20 et 27 avril

**Déchets recyclables:**

Mercredi 8 et 22 avril

**Saint-Georges secteur Blaceret:**

**Déchets ménagers:**

Mardi 7, 14, 21et 28 avril

**Déchets recyclables**

Mercredi 1, 15 et 29 avril



Reproduction interdite sans autorisation de Monsieur le Maire. Ne pas jeter sur la voie publique